



# PRÉFÈTE DU LOIRET

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ORLÉANS, le vendredi 6 mars 2026

## MESSAGE URGENT POLLUTION PARTICULES EN SUSPENSION PM10

Niveau de vigilance

X	Information et Recommandation
	ALERTE
	ALERTE PAR PERSISTANCE

Lig'Air, organisme chargé de la surveillance de la qualité de l'air en région Centre-Val de Loire, vient d'informer la préfecture du Loiret du dépassement du seuil d'information et de recommandation pour le paramètre **Particules en suspension PM10**, fixé à 50 µg/m<sup>3</sup> sur 24 heures, **pour la journée du 7 mars 2026**.

### Situation :

Un dépassement du seuil d'information et de recommandation pour les particules PM10 (> 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne journalière) est attendu le samedi 7 mars 2026 sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Cette dégradation de la qualité de l'air s'explique par l'apport important de poussières désertiques en provenance du Sahara, auquel s'ajoutent des contributions d'origine anthropique telles que le trafic routier, les activités agricoles et le chauffage résidentiel.

### Évolution :

La situation devrait s'améliorer dimanche 8 mars 2026.

La procédure d'information et de recommandation est déclenchée pour l'ensemble du département et sera maintenue jusqu'à sa levée ou un passage au niveau "alerte" par la préfecture.

Je vous invite à vous reporter aux fiches jointes relatives aux recommandations générales et sanitaires.

Les mairies sont invitées à diffuser largement cette information auprès des populations. Plus généralement, les destinataires du présent message sont chargés de mettre en œuvre les actions relevant de leur champ de compétences. Une diffusion large au sein de vos services de ce message est également conseillée.

Enfin, suivez la situation de la qualité de l'air et son évolution en consultant le site internet <http://www.ligair.fr/>

**Pour la Préfète  
Le Chef du Bureau de la Protection  
et de la Défense Civiles**

**SIGNE**

**Arnaud BOULAY**

<b>DESTINATAIRES</b>		
Mairies du département	Service Départemental d'Incendie et de Secours	Groupement de Gendarmerie
Direction Interdépartementale de la Police Nationale	Service d'Aide Médicale d'Urgence	Direction Départementale des Territoires
Agence Régionale de Santé et (Délégation Départementale)	Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale	Direction Départementale de la Protection des Populations
Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités	Délégation Militaire Départementale	Conseil Départemental
Conseil régional	Communautés d'agglomération	Communautés de communes
Réseau de Transport d'Électricité	ENEDIS	Société Coopérative d'Intérêt Collectif Agricole de la Région de Pithiviers
Opérateurs de Communications Électroniques	Office National des Forêts (Direction territoriale)	Office Français de la Biodiversité (Service départemental)
Chambre de commerce et d'industrie	Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Chambre d'Agriculture
Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Unité Départementale)	Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	Direction Régionale des Affaires Culturelles	Direction Régionale des Finances Publiques
Rectorat	Université d'Orléans	COFIROUTE
Autoroutes Paris – Rhin – Rhône	KEOLIS Orléans	KEOLIS Montargis
Centre Nucléaire de Production d'Électricité Dampierre-en-Burly	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires	Météo France
Lig'Air	Bureau de Recherches Géologiques et Minières	
Centre Pénitentiaire Orléans-Saran	Direction Régionale des Douanes	Tribunal administratif
Centres hospitaliers d'Orléans, Montargis, Pithiviers, Gien	Associations Agréées de Sécurité Civile	Association des maires du Loiret
Sous-préfectures de Montargis et Pithiviers	Service de Presse et de Communication (Préfecture)	Standard (Préfecture)
Comité Qualité de l'air ambiant		
COPIE A: COZ Ouest – DREAL de Zone – ARS de Zone – CPZCR – DIR de Zone - SIDPC RGCVL – 58 – 77 – 89 - 91		